

Hypothèque islamique

Une mesure contraire à la laïcité de l'État

Ottawa, le 18 avril 2024 – Le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, ainsi que le porte-parole en matière de Laïcité, Martin Champoux, ont demandé au gouvernement fédéral de renoncer immédiatement à l'élargissement de l'accès aux hypothèques islamiques prévu dans le dernier budget.

« Il s'agit là d'une exception religieuse qui va bien au-delà de l'accommodement. En outre, l'introduction d'un élément de la Charia dans le régime législatif canadien serait un grave précédent. Cette mesure inutile est purement clientéliste et cible selon toute vraisemblance, une mince minorité musulmane à des fins électorales. Je doute toutefois que la large majorité en souhaite l'introduction. Le gouvernement ne nous a d'ailleurs donné aucune information justifiant une telle mesure », s'objecte le chef du Bloc Québécois.

« Le fondateur du Congrès musulman du Canada, Tarek Fatah, a été sans équivoque sur cette mesure lorsqu'elle a été envisagée en 2009 : « Nous voyons cela comme le front financier du mouvement islamiste », avait-il déclaré. Alors que le ministre fédéral de la Justice entend financer avec l'argent des Québécois la contestation de la loi québécoise sur la laïcité de l'État, alors que le gouvernement libéral veut déplacer la date des élections pour une fête religieuse, les voilà qui en rajoutent en songeant à intégrer un élément de la loi islamique dans les règles hypothécaires. La vérité, c'est que les libéraux s'opposent à la laïcité et veulent intégrer davantage de religions dans les lois canadiennes », conclut Martin Champoux.

– 30 –

Source :
Joanie Riopel
Attachée de presse
Bloc Québécois
613 402-3538